

AVIS PUBLIC

Propriété sise au 46, rue des Camélias (lot 3 017 695) secteur Lévis

La population est avisée qu'à sa séance ordinaire du conseil d'arrondissement Desjardins qui se tiendra le **mercredi 30 octobre 2019, à 18 h 30**, à la salle Desjardins située au 795, boulevard Alphonse-Desjardins, Lévis (secteur Lévis), le conseil statuera sur la demande suivante :

- Rendre conforme, pour la transformation d'un abri d'auto en garage attenant à l'habitation unifamiliale isolée, la distance minimale de la ligne latérale sud-ouest (côté droit) à 0,79 mètre au lieu de 1 mètre tel que prescrit par l'article 158 du Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement.

Lors de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre, et ce, avant que le conseil ne rende sa décision sur cette demande.

Donné à Lévis, le 15 octobre 2019

(signé) Hélène Jomphe

Hélène Jomphe, chef de service

